



## Règlement du concours photo du Complet 2016

Des prix réservés aux photographes amateurs seront décernés pendant les Journées du Complet 2016, le samedi 12 novembre au soir.

La soirée se déroulera après le cross indoor à partir de 21h00 dans les caves Ackerman au 19, rue Léopold Palustre - 49400 St Hilaire St Florent.

Ce concours photo se jouera sur **4 catégories** :

- **photo la plus impressionnante**
- **photo la plus dynamique**
- **photo la plus amusante**
- **photo la plus élégante**

Toutes les photos\* devront bien sûr avoir un lien avec le Concours Complet (compétition, entraînement, cavaliers, entraîneurs, chevaux, etc.). Attention, les photos « impressionnantes » ne seront pas prises en compte si le cheval ou le cavalier a été gravement blessé par la suite. **Il est important de préciser lors de l'envoi des photos à quelle catégorie elles appartiennent !**

**Le jury** sera constitué de 4 membres :

- Robert Adenot, chargé de communication de l'IFCE
- Pauline Chevalier, photographe professionnelle
- Alix de Hercé, cavalière professionnelle de Concours Complet
- Pierre Barki, photographe amateur et représentant de France Complet

**Condition de participation :**

- Ce concours est réservé aux adhérents de France Complet (à jour de leur cotisation)
- Ce concours est réservé aux photographes amateurs, c'est-à-dire ceux qui ne vendent pas leurs photos.
- Le concours sera limité à 5 photos par personne, datant au maximum de 2 ans. Les photos qui ont déjà été envoyées pour le concours photo du Complet 2014 et 2015 ne seront pas prises en compte.
- Une photo ne peut entrer que dans une seule catégorie à désigner (la **pertinence** de la photo par rapport à la catégorie choisie fait partie des critères de sélection).
- La **qualité technique** des photos rentrera dans les critères de sélection. L'utilisation d'un logiciel de retouche type « Photoshop » est interdite.
- Les photos acceptées feront au minimum 1Mo, et devront être au format .jpg.
- Pour toutes les photos, la précision de la date et du lieu où a été prise la photo est obligatoire pour que celle-ci soit prise en compte.

**La sélection des photos s'arrêtera le lundi 31 octobre à minuit** (envoi des photos par mail à

journees@francecomplet.fr). Les candidats seront informés par mail s'ils sont ou non appelés à la remise des prix, dans un délai de deux semaines avant la cérémonie. La présence des gagnants ou d'un de leurs représentants est vivement souhaitée pour la remise des prix.

**Récompenses :** Le gagnant de chaque catégorie se verra remettre une entrée gratuite pour les Journées 2017, ainsi qu'une entrée gratuite sur le cross des concours Français les plus prestigieux. Des cadeaux viendront compléter les lots pour les trois premiers de chaque catégorie.

\* France Complet se réserve le droit d'utiliser ces photos dans d'autres contextes ultérieurs, avec l'indication du copyright. L'auteur de la photo autorise la citation de ses nom et prénom, dans la presse, sur le site de France Complet, ou pour toute utilisation ultérieure.

La responsabilité de l'organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, l'événement devait être modifié ou annulé.

France Complet se réserve le droit de ne pas attribuer de prix si la qualité des photos reçues est insuffisante.

Toute participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu par mail ou téléphone au 07 86 26 04 26 ou par mail [journees@francecomplet.fr](mailto:journees@francecomplet.fr).